



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : JF/SG

N° 2005-048

OBJET

Soutien association « le
train avenir du Centre
Var » pour la
réouverture de la ligne
SNCF
CARNOULES-
GARDANNE

L'an deux mil cinq, le 29 mars, à 18 h, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain VIGIER, Maire

Etaient Présents : M. Alain VIGIER Maire, M. MERLET Christian, Mme Roseline CALEGARI, M. Félix SANTANDREU, M. BOUIS Richard, M. Daniel NIRONI, M. Paul CAROVANI, M. Michel PASSEBOIS, Mme Dolorès MEUNIER, Mme Michèle FERRUA, M. GORGERIN Régis, M. Alphonse CANO, Mme VIALE Martine, M. Roland SARZI - SARTORI, M. Louis JOVE, M. Hervé AUTRAN, M. Guy BOCCALETTI, M. Gilbert MAILLE.

Absente excusée :
Mme Bernadette SEGOIN.

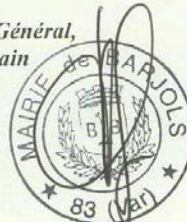
Mme Roseline CALEGARI a été élue secrétaire

LE CONSEIL MUNICIPAL

- demande au Conseil Régional et à l'Etat, de bien vouloir procéder à la réouverture de la ligne Carnoules-Gardanne au trafic voyageurs pour répondre à l'intérêt général des populations desservies par la ligne ferroviaire ainsi qu'aux communes voisines.
- Sollicite sa prise en considération par le Conseil Régional compétent en matière d'organisation de transports au regard de la nouvelle loi de décentralisation.

Ainsi fait et délibéré à Barjols, les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Ont signé au registre les membres présents.
Fait à Barjols le 06/04/2005

Le Maire,
Conseiller Général,
VIGIER Alain



Nombre de conseillers en
Exercice : 19
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 18

Le Maire soussigné certifie
que la convocation du
Conseil Municipal et le
compte rendu de la présente
délibération ont été affichés à
la Mairie conformément aux
articles 24 et 32 du Code
Municipal.

(Décret N° 57-657 du 22-05-
1957).

Le Maire

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Sous-Préfecture de
Brignoles :

Le
Et publication ou notification
Du